ligue suisse contre le cancer

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact Flavia Nicolai, Responsable de Communication, media@liguecancer.ch,
Ligne direct 031 389 94 13
Date : Berne, le 29 mars 2017

Une vitrine géante pour les produits du tabac au cœur de Lausanne

L'opposition formée par des organisations cantonales de la santé contre le magasin phare prévu par Philip Morris a malheureusement été écartée par la Municipalité de Lausanne. Le bâtiment situé dans le quartier central du Flon servira de gigantesque vitrine à un nouveau produit du tabac. En revanche, l'Association suisse pour la prévention du tabagisme salue le fait que le projet soit soumis aux dispositions de la loi cantonale sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIFLP).

La cigarette «heated not burned» IQOS®, qui fait actuellement l'objet d'une publicité offensive dans plusieurs pays dont la Suisse, doit disposer d'une filiale-vitrine dans le Flon, à Lausanne. L'opposition formée par les organisations cantonales de prévention du tabagisme et de la santé – Ligue pulmonaire vaudoise, Ligue vaudoise contre le cancer, Ligues de la santé, Groupement des pneumologues vaudois et Policlinique Médicale Universitaire – a été écartée par la Municipalité de Lausanne. Le fait que le projet s'apparente à de la publicité dans l'espace public n'a malheureusement pas été pris en considération. En revanche, il est stipulé que l'interdiction de fumer dans les lieux publics doit aussi être respectée pour ce type de cigarettes, ce qui vaut pour l'intérieur du magasin.

Une interpellation déposée simultanément au Grand Conseil par Fabienne Freymond à propos de l'IQOS® et le magasin phare souligne la nécessité d'assurer un suivi critique et vigilant du projet et du magasin phare.

En quoi consistent les produits à base de tabac chauffé?

Les produits à base de tabac chauffé consistent en un petit rouleau de tabac à chauffer à l'aide d'un dispositif à piles (iQOS). La vapeur n'est pas obtenue à partir d'un liquide comme avec les cigarettes électroniques mais de tabac, en chauffant ce dernier à env. 350°C (« heat not burn »). Les « vapeurs de tabac » libérées sont inhalées. Les produits à base de tabac chauffé contiennent de la nicotine ainsi que des substances toxiques et cancérigènes. Les effets (à long terme) sur la santé de ces produits sont encore largement inconnus.

Pour toute question, veuillez vous adresser à:

Thomas Beutler, collaborateur scientifique, 031 599 10 20, thomas.beutler@at-schweiz.ch